

## DEMI-PENSION 2020 / 2021

### DEMANDE DE CHANGEMENT DE REGIME TRIMESTRE 3

#### A rapporter au secrétariat d'intendance avant le 26/03/21 (partie du bas)

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous la fiche de demande de changement de régime de demi-pension pour les élèves du collège. Conformément au règlement de demi-pension du Conseil Départemental du Var consultable sur le site du collège (clgcousteau.fr/rubrique Restauration), je vous rappelle les modalités de changement qui vous sont offertes (hors modifications qui seraient imputables au collège) :

- **avant le début de chaque trimestre le changement est admis (compléter la partie basse de la fiche jaune et la rapporter au secrétariat d'intendance avant le 26 mars 2021).**

- en cours de trimestre le changement est SOUMIS à L'ACCORD du Chef d'Etablissement : compléter la demande de changement de régime en cours de trimestre (fiche orange) et y joindre une demande écrite.

Extrait du règlement de demi-pension :

*Article 1 al 7 : Pour les élèves, le régime est choisi pour l'année scolaire, après arrêt définitif de l'emploi du temps ; tout changement de régime doit être demandé par écrit, avant la fin du trimestre en cours pour le trimestre suivant (sauf changement exceptionnel de situation apprécié par le Chef d'établissement).*

*Article 4, b) Remise d'ordre accordée sous conditions :*

*Elle est accordée à la famille – sous les réserves indiquées ci-après – sur sa demande expresse accompagnée le cas échéant des pièces justificatives nécessaires, dans les cas où l'élève :...*

- *Change de catégorie en cours de période pour raisons de force majeure dûment justifiées (par exemple : régime alimentaire). La décision est prise par le chef d'établissement qui apprécie les motifs invoqués au vu de la demande et des justificatifs....*

---

*Partie à détacher et à remettre complétée au secrétariat d'intendance vendredi 26 mars 2021 dernier délai.*

Je, soussigné(e) ....., représentant légal financier de l'élève .....  
classe de ..... souhaite modifier le régime de demi-pension de mon enfant pour le prochain trimestre,  
à savoir à compter du **jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021**.

Ancienne situation : actuellement et jusqu'au 31 mars 2021, mon enfant est inscrit en tant que :

Externe

Demi-pensionnaire \_\_\_ jours / semaine

**Si votre enfant était externe et qu'il devient demi-pensionnaire, joindre obligatoirement :**

la fiche d'inscription à la demi-pension en cours d'année scolaire dûment complétée (fiche bleue)

un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) sur lequel figurent vos NOM et Prénom

**Nouvelle situation** : à compter du **jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021**, mon enfant sera inscrit en tant que :

Demi-pensionnaire 1 jour/semaine

Demi-pensionnaire 2 jours/semaine

Externe

Demi-pensionnaire 3 jours/semaine

Demi-pensionnaire 4 jours/semaine

Et il déjeunera les jours suivants :

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

La Garde, le .....

Signature :

Date de réception  
intendance :

/ /